

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE SERVIR LE FONCIER
DIGNEMENT ET PRESTATION DIVERSES » en abrégé « SCI SFD »

Siège BINGERVILLE AKANDJE 2 NON LOIN DE LA
PHARMACIE AKANDJE, Lot 1597, Ilot 187

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 18/11/2022 reçus par Me José-Philippe OREGA,, enregistrés au CEPICI, le 29/11/2025, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE

SERVIR LE FONCIER DIGNEMENT ET PRESTATION

DIVERSES » en abrégé « SCI SFD »

Objet : - l'acquisition, l'administration et la gestion par bail, location ou toute autre forme, de tous immeubles et biens immobiliers, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières de caractère purement civil se rattachant directement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation.

-prestations de services divers;

l'acquisition, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation, la location en totalité ou en partie et l'échange de tous terrains et immeubles situés en CÔTE D'Ivoire, l'édification de toutes constructions sur ces terrains

- la gestion et l'administration de son patrimoine mobilier et immobilier;

la prise de participation dans le capital de toutes sociétés notamment commerciales par tous moyens notamment par acquisition de parts ou l'actions, par voie d'augmentation de capital, par voie d'apport, etc.

Et d'une manière générale, toutes opérations financières, mobilières et immobilières pouvant se

rattacher directement ou indirectement à l'objet social.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social BINGERVILLE AKANDJE 2 NON LOIN DE LA
PHARMACIE AKANDJE, Lot 1597, Ilot 187

Dirigeant(s) M ASSOGBA AYEDESSO ROLAND
(ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°RCCM N*CI-ABJ-03-2023-B40-00023 du
19/08/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2025 du 19/08/2025

